

La Porte Ouverte Montréal
États financiers
au 31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Porte Ouverte Montréal

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 300
Les Tours Triomphe
2500, boul. Daniel-Johnson
Laval (Québec)
H7T 2P6

T 514 382-0270

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme La Porte Ouverte Montréal (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports relativement aux dons des particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports relativement aux dons de particuliers, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2023 et 2022 et de l'actif net aux 1er janvier 2023 et 2022 et aux 31 décembre 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Laval
Le 26 mars 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127379

La Porte Ouverte Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subventions gouvernementales, municipales et institutionnelles (note 3)	2 560 242	1 996 410
Dons des organismes de bienfaisance	145 968	368 524
Dons des particuliers	89 092	105 798
Dons d'entreprises	220 121	206 275
Subvention du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (note 10)	36 949	47 854
Autres produits	9 053	18 597
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	46 886	47 130
	<u>3 108 311</u>	<u>2 790 588</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	1 581 329	1 278 698
Entretien et réparations	6 386	35 732
Frais de formation	11 422	26 013
Assurances	796	4 625
Charges locatives	147 485	145 452
Frais de programmes	695 306	662 662
Frais de logements	189 400	187 783
Déplacements	19 935	32 689
Nourriture et vêtements	244 822	249 644
Fournitures et frais de bureau	20 613	26 811
Télécommunications	11 068	10 920
Honoraires professionnels	95 369	122 687
Intérêts sur la dette à long terme	4 315	7 821
Intérêts et frais bancaires	3 519	3 411
Amortissement des immobilisations corporelles	67 917	61 979
	<u>3 099 682</u>	<u>2 856 927</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>8 629</u>	<u>(66 339)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Porte Ouverte Montréal

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	111 838	97 243	209 081
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(25 346)	33 975	8 629
Affectation d'origine interne (note 4)	55 297	(55 297)	(66 339)
Solde à la fin	<u>141 789</u>	<u>75 921</u>	<u>217 710</u>
			<u>209 081</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Porte Ouverte Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	8 629	(66 339)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	67 917	61 979
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(46 886)	(47 130)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Apports à recevoir et autres créances	21 860	3 825
Frais payés d'avance	(26 317)	(10 164)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(30 430)	20 815
Apports reportés	(147 242)	(12 390)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(152 469)</u>	<u>(49 404)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(157)	(197)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 409)	(27 811)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(17 566)</u>	<u>(28 008)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements de l'emprunt à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(33 573)	(53 140)
Diminution nette de l'encaisse	(203 608)	(130 552)
Encaisse au début	352 113	482 665
Encaisse à la fin	<u>148 505</u>	<u>352 113</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Porte Ouverte Montréal

Situation financière

au 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	148 505	352 113
Dépôts à terme, 5,05 % et 5,15 % (3,80 % et 4,05 % au 31 décembre 2022), échéant respectivement en août 2024 et octobre 2024	10 472	10 315
Apports à recevoir et autres créances (note 5)	112 146	134 006
Frais payés d'avance	49 383	23 066
	<u>320 506</u>	<u>519 500</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	604 937	655 445
	<u>925 443</u>	<u>1 174 945</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	95 757	126 187
Autres apports reportés (note 9)	148 828	296 070
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	21 328	44 023
	<u>265 913</u>	<u>466 280</u>
Long terme		
Dette à long terme (note 10)		10 878
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11 et note 12)	441 820	488 706
	<u>707 733</u>	<u>965 864</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations (note 12)	141 789	111 838
Non affecté	75 921	97 243
	<u>217 710</u>	<u>209 081</u>
	<u>925 443</u>	<u>1 174 945</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

DocuSigned by:


Eric Latimer
Administrateur

DocuSigned by:


Administrateur

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

1 - STATUTS ET NATURE DES OPÉRATIONS

L'organisme, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés compagnies (Québec), a pour objectif d'organiser, administrer et maintenir des programmes de réinsertion sociale pour des personnes itinérantes et marginalisées. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Améliorations locatives	Linéaire	15 ans
Équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

3 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES, MUNICIPALES ET INSTITUTIONNELLES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Gouvernement du Canada		
Programme Vers un chez-soi : La stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance	384 147	98 687
Emploi été Canada	6 007	8 750
Excellence en Santé Canada		8 818
CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
Programme Vers un chez-soi	1 499 841	1 227 796
Programme SRA pour personnes autochtones	431 714	406 164
S'allier devant l'itinérance	18 046	61 425
Plan d'action interministériel en itinérance	12 392	4 439
Soutien à la mission globale des organismes communautaires oeuvrant en santé et services sociaux	60 000	
Contribution pour stage étudiant	5 000	
Le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit		
Fonds d'initiative Autochtones		89 306
Ville de Montréal		
Projet Soutien au centre	45 975	91 025
Projet Inclusion et cohabitation sociale Milton-Parc	97 120	
	<u>2 560 242</u>	<u>1 996 410</u>

4 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 55 297 \$ au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds pour le remboursement de l'emprunt hypothécaire (capital et intérêts). L'organisme ne peut pas utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Apports à recevoir		
Subventions gouvernementales, municipales et institutionnelles	64 211	71 080
Dons des organismes de bienfaisance	12 500	27 450
Dons des particuliers	6 038	3 217
Taxes à la consommation à recevoir	29 397	31 529
Charges sociales à recevoir		730
	<u>112 146</u>	<u>134 006</u>

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Coût	Amortis- sement cumulé	
\$	\$	\$
Améliorations locatives	853 442	286 729
Équipement	15 821	4 213
Équipement informatique	12 852	6 218
Mobilier et équipement	37 562	17 580
	<u>919 677</u>	<u>314 740</u>
	<u>604 937</u>	<u>655 445</u>

7 - FACILITÉS DE CRÉDIT

Un montant de 10 000 \$ (10 000 \$ au 31 décembre 2022) est disponible sous forme de cartes de crédit au taux de 19,99 %. Au 31 décembre 2023, le montant utilisé est de 4 755 \$ (0 \$ au 31 décembre 2022).

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	34 805	60 144
Salaires, vacances et charges sociales à payer	57 947	66 043
Autres	3 005	
	<u>95 757</u>	<u>126 187</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 10 573 \$ au 31 décembre 2023 (13 027 \$ au 31 décembre 2022).

9 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

Subventions gouvernementales

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	296 070	308 460
Montant constaté aux résultats	(296 070)	(308 460)
Montant encaissé pour le prochain exercice	148 828	296 070
Solde à la fin	<u>148 828</u>	<u>296 070</u>

Les autres apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

10 - DETTE À LONG TERME

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Emprunt à terme, 6,8 %, remboursable par versements semestriels de 23 927 \$ incluant les intérêts, échéant en mars 2024	21 328	54 901
Tranche échéant à moins de un an	<u>21 328</u>	<u>44 023</u>
	<u>-</u>	<u>10 878</u>

L'emprunt sera remboursé par le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit par des subventions. Un montant de 36 949 \$ a été comptabilisé à titre de subvention en 2023 (47 854 \$ en 2022).

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et sont amortis selon la durée probable d'utilisation des immobilisations corporelles (note 2). Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Améliorations locatives	441 820	486 002
Mobilier et équipement		2 704
	<u>441 820</u>	<u>488 706</u>

12 - ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS

Le solde de l'actif net investi en immobilisations se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Immobilisations corporelles	604 937	655 445
Dons reportés	(441 820)	(488 706)
Emprunt à long terme	<u>(21 328)</u>	<u>(54 901)</u>
	<u>141 789</u>	<u>111 838</u>

13 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

L'organisme a conclu les opérations suivantes avec des apparentés :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Apports – Dons des particuliers		
Membres du conseil d'administration	6 500	9 050

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

14 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt lequel découle à la fois des activités d'investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

Le dépôt à terme et l'emprunt à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

15 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant le 31 décembre 2024, à verser une somme de 151 909 \$ pour un bâtiment. Le paiement minimum exigible pour le prochain exercice s'élève à 151 909 \$ en 2024.